LE PASS 2017-2022

PROJET ASSOCIATIF - MJC JEAN MACÉ

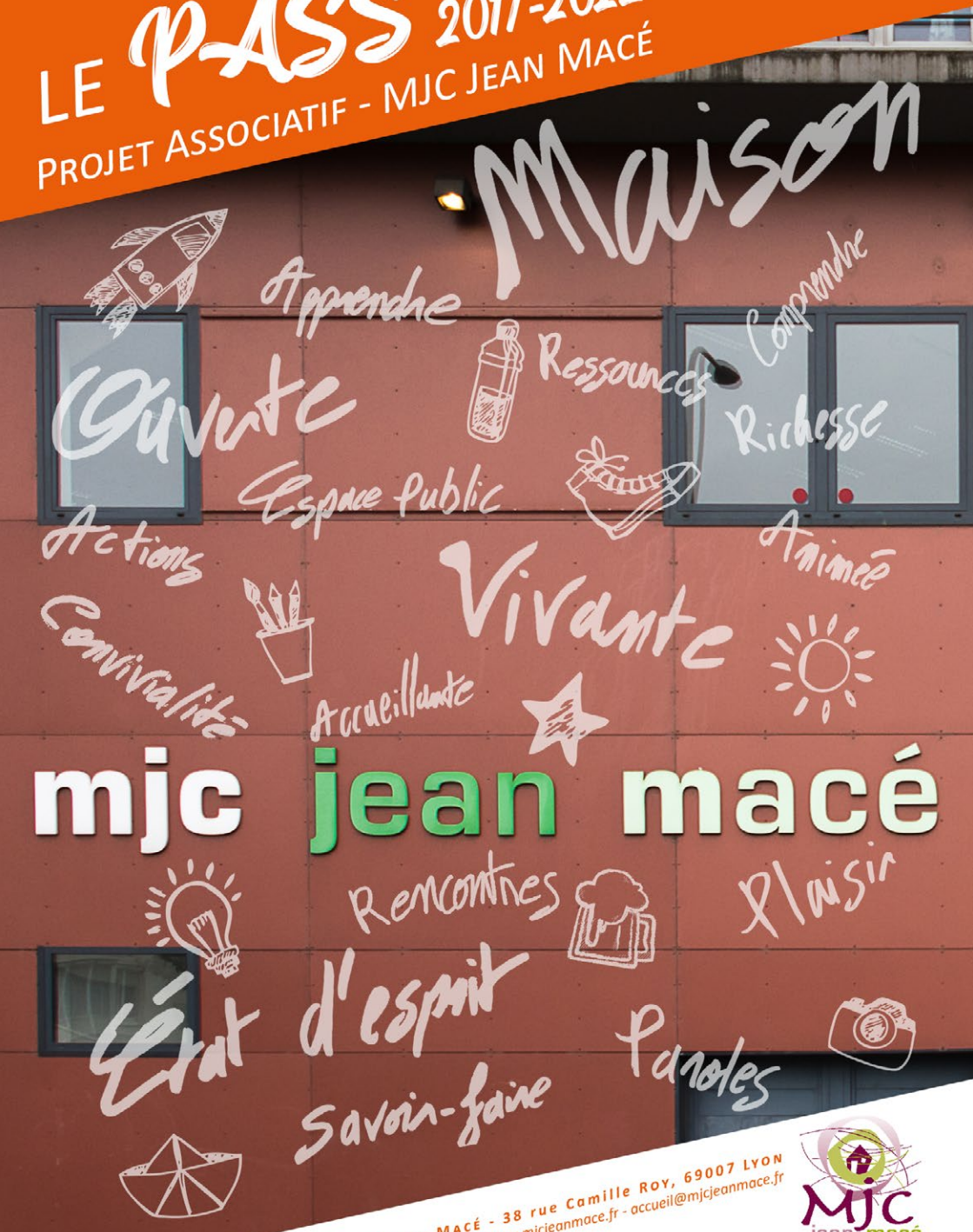

MJC Jean MACÉ - 38 rue Camille ROY, 69007 LYON
Tél. 04 78 58 73 10 - www.mjcjeanmace.fr - accueil@mjcjeanmace.fr

MJC jean macé

Le Projet Associatif 2017-2020

validé par le Conseil d'Administration du 27 juin 2017

Le projet associatif est le document synthétisant les projets et aspirations de la MJC pour les années à venir. L'éducation populaire et ses valeurs sont l'essence même de la MJC et portent naturellement ce projet.

Le projet associatif est émancipateur. Il doit encourager la MJC, ses acteurs et ses usagers à s'épanouir et à s'élever. Il n'est pas un carcan ni une contrainte mais une invitation à danser, à se réaliser, à se saisir de son destin pour bâtir la société dans laquelle chacun souhaite vivre.

Le projet associatif est un guide. Il peut être phare dans des moments de doute, un repère dans la tempête comme repaire dans lequel on aime se retrouver pour refaire le monde. Plus que de montrer une destination précise, il invite à faire son propre chemin.
Bienveillant et chaleureux, le projet vise à rendre plus belle la vie des usagers de la MJC, de voir dans leurs diversités et singularités une richesse inestimable, et de s'enorgueillir de faire un bout de chemin avec eux.

Sommaire

La MJC est une maison vivante 3

La MJC est une maison ouverte 5

La MJC est un état d'esprit 7

Déclaration des principes de la confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France 10

Forum PASS : L'Autonomie 13

Forum PASS : Culture et Éducation 15

Forum PASS : Jeunesse 19

La laicité - atelier d'échanges 20

Projection du film « La Ruche» 23

Échanges entre adhérents lors de l'Assemblée Générale 2017 27

Abécédaire 28

La MJC est une maison vivante

La MJC est un espace ressources.

Lieu d'accueil, convivial pour les adhérents, pour les habitants, pour un territoire… qui souhaitent s'impliquer dans la vie d'un groupe, d'une structure, d'un quartier. La MJC doit pouvoir, à cette fin, être à l'écoute, proposer des outils facilitant la mise en œuvre des initiatives et la rencontre entre les personnes et leurs compétences.

La MJC est un lieu de paroles.

Notre mission est d'offrir un lieu d'échange des points de vue, une place publique garante de l'esprit du consensus et de la négociation, une agora qui défend le pluralisme des idées pour permettre l'expression de la démocratie dans sa diversité.

La MJC est une maison commune animée et accueillante.

Il doit être facile de pousser la porte de la maison, de s'y sentir chez soi, d'y trouver une place qui lui convienne. La MJC témoigne d'une volonté de mettre une attention particulière à la qualité d'un accueil non cérémonial et sans jugement.

Dotée d'un fort savoir-faire, la MJC doit apprendre à mieux faire savoir.

Pour valoriser les actions menées, notre stratégie d'information auprès des adhérents sera renforcée.

Les différents acteurs de la maison doivent mieux connaître les rôles et enjeux des missions de chacun. L'organisation de rencontres et d'espaces d'écoute formels ou informels, doit être consolidée à cette fin.

Photo : ©Clau7

La MJC est une maison ouverte

La maison doit avoir sa porte bien ouverte pour laisser entrer un maximum de personnes de tous horizons. Elle doit aussi s'ouvrir vers l'extérieur et aller à la rencontre de ceux qui ne franchissent pas forcément facilement le seuil d'une structure qu'ils connaissent peu ou mal.

S'OUVRIR AUX AUTRES C'EST ALLER À LEUR RENCONTRE EN INVESTISSANT L'ESPACE PUBLIC.

En faisant vivre toute la zone de vie sociale de la maison, nous favorisons le lien social, le vivre-ensemble et la citoyenneté. Nous renforcerons également la visibilité de notre maison et parviendrons à être repérés comme ce lieu d'ouverture dans lequel chacun peut trouver une place.

S'OUVRIR AUX AUTRES C'EST ALLER VERS EUX EN DÉVELOPPANT ET EN INVENTANT DES FORMES DE RENCONTRES.

En favorisant la mixité et le lien intergénérationnel, notre relation avec les habitants est plus facile et directe, moins institutionnelle. Nous accueillons les initiatives habitantes et contribuons à les faire vivre sur le territoire.
Nous avons toujours eu le souci d'aller à la rencontre de publics divers dans une logique d'ouverture, notamment vers les plus fragiles.

S'OUVRIR AUX AUTRES C'EST VOIR EN EUX UNE RICHESSE, PAR LEURS ACTIONS, LEURS IDÉES, LEURS SAVOIR-FAIRE ET LEURS COMPÉTENCES.

Le partage d'expérience bénéficie autant à ceux qui donnent qu'à ceux qui reçoivent. Notre maison doit favoriser et valoriser la possibilité d'être en action.

S'OUVRIR AUX AUTRES C'EST AUSSI ALLER À LEUR RENCONTRE.

C'est montrer une volonté de communiquer avec eux et de développer des formes de convivialités. C'est aussi se montrer et être mieux identifiés sur notre territoire. Notre volonté de sortir des murs doit s'accompagner d'un plus grand rayonnement dans notre quartier et se traduire par des actions plus visibles et reconnues, dans des locaux agréables et conviviaux que tous aient envie de fréquenter.

Photo : ©Clau7

La MJC est un état d'esprit

Nous voulons donner du plaisir et de la saveur aux apprentissages.
Si l'on vient souvent à la MJC pour se lancer dans une activité ou découvrir de nouvelles pratiques, on trouve un espace où l'on prend plaisir à expérimenter, à se tester, à partager… ensemble. « Apprendre » à la MJC, c'est se sentir à l'aise et heureux dans sa pratique pour évoluer à son rythme.

Nous valorisons la convivialité et la simplicité dans les apprentissages et les rencontres.
La MJC est un lieu ouvert, d'échanges, d'expérimentation, d'innovation, de création, de transmission. On y cherche à comprendre ensemble, on y crée des liens au-delà de la technique et on y apprend avec plaisir. Nous sommes à l'écoute des suggestions de nos adhérents et usagers pour leur permettre de proposer, mettre en place et valoriser des projets ou des travaux dans ou hors nos murs.

Nous développons toutes les occasions permettant de comprendre et d'apprendre collectivement.
Nous voyons en chaque situation l'occasion d'un apprentissage et en chacun le possible passeur d'un savoir. L'important est, pour nous, de laisser de la place aux possibles, de provoquer le hasard, de semer la curiosité, d'inviter aux échanges et de récolter les savoirs. Cette circulation de connaissance profite à tous et ambitionne de mettre chacun en position d'en passer et d'en recevoir.

Photo : ©Clau7

Ce projet associatif doit vivre et accompagner la MJC pour quelques années. Il sera nécessaire de se pencher sur lui régulièrement pour l'évaluer et s'assurer qu'il résonne toujours avec la réalité de la vie de la maison.

Cette évaluation devra s'inspirer également des principes de l'éducation populaire.
D'une manière fédératrice, elle devra permettre à tous les usagers et acteurs de la MJC de se retrouver et de contribuer ensemble à ce travail introspectif.

Elle devra chercher à privilégier tout ce qui pourra permettre à la MJC de faire plus d'éducation populaire et il faudra évaluer les actions menées au sein de la MJC par ce prisme. Plus que strictement fidèles au projet initial, ont-elles permis à notre public de s'émanciper, de vivre librement et pleinement ses singularités, d'accepter avec bienveillance celles des autres, et l'inciter à devenir un citoyen engagé et bâtisseur ?

Notre mission collective est désormais de faire battre le cœur de ce projet, de le faire rayonner sur la maison et de lui donner chaque jour une incarnation festive, joyeuse et bienveillante.

Déclaration des principes de la confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France

VALEURS ET POSITIONNEMENT

1

Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes aux Unions et Fédérations régionales de MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes.
Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

2

L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les MJC favorisent le transfert des savoirs et des expériences entre générations et encourageant les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

3

Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.
Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou syndical, une confession.
Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.
Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

4

Cet enracinement n'est possible que si les MJC et les associations adhérentes, aidées par les Unions et Fédérations régionales sont à l'écoute de la population et participent au développement local. Elles agissent notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales. Elles sont force de proposition oeuvrant pour l'intérêt général et agissent comme des lieux de médiation sociale.

5

La Confédération, les Unions et Fédérations régionales de MJC, les associations et MJC locales adhérentes s'engagent à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elles suscitent le débat d'idées ; elles favorisent la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation.

6

Les MJC sont originales, de par la variété de leurs expériences : elles mettent à la disposition de la population leurs compétences et savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre les personnes. Avec leurs élus et animateurs bénévoles, et leurs salariés, elles ont une exigence de qualité et de pertinence pour leurs offres de service en matière de loisirs, d'insertion, d'animation et de formation.

7

Le partage des mêmes valeurs, la définition en commun des grandes orientations par les élus bénévoles et les professionnels, le fonctionnement en réseau et le respect de l'autonomie de chaque échelon fondent l'originalité et la dynamique de la Confédération des MJC de France.

8

La Confédération veille au respect, par les Unions et Fédérations régionales, de la présente Déclaration des principes. Elle génère, par la recherche et le débat, les orientations stratégiques ainsi que l'actualisation de son rôle et de son unité sociale. Celles-ci sont arrêtées en commun avec les Unions et Fédération régionales. La Confédération représente le réseau au niveau national et international.

9

Les Fédérations régionales animent le réseau des MJC et association adhérentes, sur la base des orientations stratégiques qu'elles ont contribué à définir. Elles prennent l'initiative de les mettre en oeuvre en directions et avec les MJC et les associations concernées, notamment les unions locales, intercommunales et départementales. Elles veillent à la cohésion du réseau et au développement d'actions communes. Elles offrent des services adaptés aux besoins et aux attentes des MJC et associations adhérentes. Elles les conseillent et les assistent à leur demande. Elles représentent le réseau au niveau régional, départemental et local.

10

Les MJC et association adhérentes représentent localement le réseau. Elles sont encouragées à élaborer chacune un projet cohérent de développement dans le respect de la présente Déclaration des principes. Ces projets sont définis localement, car ils doivent être l'expression de la volonté de l'association et prendre en compte les besoins socioculturels de la commune ou du quartier, les attentes des partenaires de la MJC ou d'autres intervenants. Pour élaborer ces projets, les MJC s'appuient sur les orientations stratégiques et bénéficient de l'assistance des Unions et Fédérations régionales.

Les forums du PASS

Dans le cadre de la rédaction de son projet associatif, la MJC Jean Macé a organisé en 2017 différents forums avec ses adhérents. Nous avons tenté de traiter ce que les participants ont réfléchi sur le sujet et comment la MJC pourrait y répondre idéalement.

L'Autonomie

Conditions à remplir pour y parvenir

Le groupe a cherché à distinguer les besoins fondamentaux pour parvenir à l'autonomie, les besoins nécessaires, vitaux dont l'individu doit se départir s'il veut envisager une démarche d'autonomie.

De ces besoins fondamentaux, le groupe a repéré la nécessité pour toute personne d'être en situation « non dépendante » des besoins naturels de santé, alimentaires, de fatigues…
Si l'un de ces besoins est prépondérant, il risque d'entraver le processus d'autonomie. La dépendance financière est apparue également comme un obstacle potentiel à la démarche d'autonomie.

Le groupe a ensuite réfléchit sur le sens d'une recherche d'autonomie qu'il a explicité sous l'aspect d'une recherche de liens avec l'autre, d'une volonté de se construire au regard de l'autre, conceptualisant l'autre comme vecteur de son propre apprentissage.

Il a enfin déterminé que les conditions d'acquisition de l'autonomie passaient par la préscience des savoirs qu'elle présuppose, qu'il s'agisse de savoirs faire ou savoirs être mais aussi du besoin de connaissances et/ou celui d'informations.

Les finalités que peut permettre l'autonomie

Ce que permet l'autonomie c'est « d'être un homme », ce que le groupe énonce comme étant être en lien avec les autres hommes mais aussi avec son environnement. Il détermine également cette notion sous la forme de « bien grandir » c'est-à-dire de chercher à « s'en sortir en société ».

Mais selon ce groupe, l'autonomie permet « d'être libre », d'être solidaire définissant cette notion sous le concept de ne pas être individualiste, de reconnaitre sa dépendance vis-à-vis d'autrui.

Mais cette dépendance se définit aussi par son contraire, l'indépendance, le besoin d'être différent, le droit de faire ses propres choix, celui d'avoir ses propres désirs jusqu'à admettre ne pas avoir besoin des autres.

Enfin, l'autonomie c'est pouvoir agir collectivement ou individuellement dans la perspective de s'épanouir.

Recherche de définitions de l'autonomie

Plus que des définitions, le groupe s'est astreint à rechercher des concepts en commençant par l'idée selon laquelle l'autonomie n'existe pas de façon «absolue» dès lors où l'individu a toujours besoin de s'intégrer dans un système et que ce qu'il est, est le résultat de ce qu'il a reçu.

Mais un autre concept a été énoncé sous formes de questionnements : être autonome n'est-il pas la conscience de fait que l'individu n'est pas autonome et qu'il doit vivre avec cette contradiction tout autant qu'il doit avoir conscience de ce qu'il possède et de ce que les autres peuvent lui apporter pour atteindre ses objectifs.

Un autre concept serait que la notion d'autonomie dépend du contexte que l'individu vit et que des situations complexes de vie (enfants, adolescents, adultes dans le besoin….) peuvent altérer la lisibilité qu'a l'individu de son autonomie. « L'autonomie n'est pas la même selon là où l'on en est ».

Le dernier concept soulevé est que l'autonomie est une dynamique d'où il faut repérer qu'elle traverse divers degrés et qu'elle s'acquiert d'autant plus qu'on a de l'expérience.

Réponses potentielles de la MJC

Comment favoriser l'autonomie

Le premier point déterminé est cette notion qu'il faut réunir les conditions d'accès à l'autonomie et aider à son exercice.

Pour cela, il semblerait judicieux d'accompagner les personnes selon leurs situations particulières à apprendre à faire seul et avec les autres.

De même, il semblerait pertinent de permettre aux personnes de décoder l'information pour qu'elles puissent se forger leurs propres opinions en respectant leur rythme d'apprentissage. L'une des réponses serait peut-être de re-donner confiance aux personnes en les valorisant.

Sous-jacente à ce concept, l'idée de laisser une place au libre arbitre de chacun, de lui reconnaître son autonomie en prenant le temps de l'écouter, de rebondir sur les initiatives dont il fait preuve.

Enfin, l'une des pistes pour favoriser l'autonomie serait de permettre aux personnes de mettre en pratique leurs savoirs.

Les forums du PASS

Culture et éducation

La MJC, quel lieu d'apprentissage ?

Un lieu où

On cherche à
comprendre ensemble.
On créé des liens au-delà
de la technique.
On apprend avec plaisir.

Quelques propositions

Activités intergénérationnelles
(troc, après-midi musicales,
savoir-faire à partager, jeux...).
Organiser, s'approprier,
respecter le lieu
Tarifs plus accessibles
(réductions ?).
Panneau d'information
extérieur.

Quels liens entre artistes et habitants/adhérents ?

Les artistes doivent interroger
les habitants/adhérents
et les adhérents doivent
interroger les artistes afin
qu'ensemble ils puissent
déconstruire, reconstruire,
transgresser, apprendre.

Rester vivant ensemble

La culture :
Comme expérience du vivant.
Comme forme.
Comme mouvement de vie.

Ressources

La transcendance culturelle :
«on s'est battu longtemps
pour ce lopin de réalité»
La culture comme moyen
de complétude de l'humanité.

Confrontation

Quelle-s culture-s à la MJC ?

Quelle programmation culturelle idéale ?

Création d'un
«Café Choc des cultures»

Lieu de rencontres multifonctions
Rencontres avec auteurs/artistes.
Livres à partager.
Kiosque à journaux.

Café concept grignotage
Sensibilisation aux spectacles
Soirées jeux

Ecran et diffusion d'informations
Expositions
Concerts
Déambulation «MJCtathlon»

Comment rendre les habitants/ adhérents, acteurs culturels au sein de la MJC ?

Un grand repas au mois de septembre pour rassembler.

Une communication plus importante sur facebook sur les différents évènements.

Demander aux gens ce qu'ils aimeraient faire, rêveraient de faire (au sein de la MJC) dans la rue, partenariats avec d'autres acteurs sur d'autres évènements.

Partir des gens :
- leurs rêves
- leurs diagnostics : ce qu'ils peuvent faire, ce qu'ils ne peuvent pas faire

Rappel historique

CONDORCET - 1792 - L'instruction publique pour tous
Extrait du rapport de **l'organisation générale de l'instruction publique** :
« Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées (…). Le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes : celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient. Celle des maîtres et celle des esclaves. »

Jean Macé - 1866 - Création de la ligue de l'enseignement
But : - faciliter l'accès à l'éducation aux classes populaires
- La formation des citoyens permet l'émergence de la démocratie.
« Provoquer par tous les moyens l'initiative individuelle pour la propagation de l'instruction laïque et de l'éducation populaire ».
La ligue existe toujours avec des délégations dans chaque département.

Jules Ferry - 1880 - Lois
Instruction gratuite obligatoire et publique puis laïque dès 1886

La MOUFFE - 1906 - 1ère « MJC »
« La Mouffe » : première maison, à Paris, rue Mouffetard animée par Catherine Descroix. Elle organise des colonies de vacances, des conférences, une bibliothèque, des sorties appelées «caravanes», un groupe choral et musical. Elle est rattachée au Sillon de Marc Sangnier, mouvement progressiste du catholicisme social qui prône «l'éveil démocratique».

La Front Populaire - 1936 - Les réformes
Semaine de 40h – Congés payés - Reconnaissance de la liberté syndicale - scolarité obligatoire fut portée dès 1936 à quatorze ans, - Mutuelles – Amicales – Coopératives – Démocratisation du sport et de la culture

Christiane Faure - 1944 - Les réformes
Fondation de l'Éducation populaire et des mouvements de jeunesse. Elle recrute les premiers professionnels au service du développement des pratiques culturelles.

André Philip - 1948 - Création de la République des Jeunes
Mouvement qui fédère les maisons des jeunes et d'autres mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, elle deviendra la Fédération Nationale des Maisons des Jeunes et de la Culture pour souligner sa dimension intergénérationnelle.

André MALRAUX - 1959 - Le Ministère de la culture
« Le Ministère des affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les oeuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France au plus grand nombre des français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création des oeuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent »

1962 - ART vs CULTURE ?
L'éducation populaire passe du ministère de la culture à celui de la jeunesse et des sports. Qu'en pensez-vous ?

Une présentation autour du vivre ensemble a été faite par un groupe de jeune de la MJC sous forme théâtrale. Ils ont interrogés les participants sur leur vision du vivre ensemble.

Ensuite s'est déroulé un travail en sous-groupe autour de deux questions :
MJC Lieu de mixité ?
MJC Lieu de reproduction des inégalités sociales ?
Les jeunes ont eux travaillé en sous groupe sur la notion de vivre ensemble.

Organisation de temps intergénérationnels
Partage du savoir de chacun
Respect des adultes :
- activités mélangées
- activités adaptées pour tous

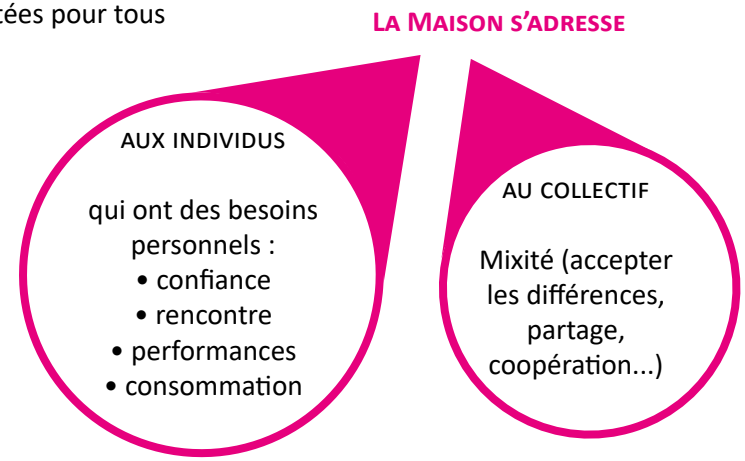

Idéalement la MJC pourrait
- Développer les échanges intergénérationnels par des activités en commun
- Développer des activités adaptées pour tous
- Créer un espace de discussion politique mixte
- Développer la guidance, l'information, la formation
- Continuer le travail sur les adhésions
- Créer un espace de mélange
- Créer un bar/expositions, ateliers

La Laïcité – Atelier Echanges

Jeudi 1er décembre 2016 - Intervenante : Myriam MATARI

Myriam MATARI, adhérente de la MJC Jean Macé, est avocate auprès des victimes de discriminations.

Elle intervient pour éclairer, du point de vue du droit, la définition de la laïcité. Le droit étant ici entendu comme faisant l'objet d'un rapport de force et donc d'une négociation entre des intérêts divergents.

La Laïcité peut être appréhendée sous l'angle de l'organisation entre le politique et le religieux.

De 1789 à 1905, les choses se sont organisées en négociation entre le politique et le religieux. Les enjeux étant ceux du pouvoir régalien : La santé (hospices), l'enseignement, la justice, la défense... et la question de fond : Qui gère ce pouvoir ? (l'Etat, l'Eglise, un concordat ?).

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000508749

Article 1 • « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes […] »
Le débat de société actuel questionne le caractère satisfaisant de cette loi. Doit-elle être redéfinie ?

Article 2 • « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte (Pas de Religion d'état)

L'article un nous parle de deux « libertés »

1. Une liberté absolue de conscience. Nous ne pouvons, en France, porter atteinte à quelqu'un qui exprime sa liberté de conscience. C'est pour cette raison que nous pouvons, en France, bénéficier d'un statut de réfugiés politique (là où la liberté de conscience n'est pas reconnue)

2. Une liberté relative d'exercice du culte. Cette relativité pose la question : « à partir de quand y-a-t-il atteinte à la liberté : la manifestation de la liberté religieuse peut ainsi être considérée comme clivante dans l'espace public (en ce sens qu'elle peut opposer les gens entre eux).

Cas pratique : Le port du voile et l'affaire Bermuda

La position « le port du voile ne peut avoir lieu dans l'espace public » nécessiterait de réécrire l'article 2 des principes de la loi 1905. Selon les termes de l'article 2 de la loi, l'exercice du culte doit être rendu possible et garanti par la République.

Du point de vue des salariés : La justice hiérarchise les libertés. Prenons le cas pratique d'un salarié (Cédric Monribot) qui voulait venir travailler en bermuda. Le juge a estimé « qu'il n'en n'avait pas le droit »
http://infosdroits.fr/un-employeur-peut-licencier-un-salarie-pour-le-port-dun-bermuda-sur-son-lieu-de-travail/
http://www.coindusalarie.fr/tenue-travail

La liberté de se vêtir n'est pas estimée comme une liberté fondamentale. Elle ne bénéficie pas en ce sens de la même protection que la liberté religieuse. Toutes les libertés ne sont pas proportionnées de la même manière. Le port du Bermuda a ici été considéré comme étant incompatible à sa fonction en lien avec la clientèle.

Aujourd'hui

Il n'existe pas de mouvement musulman qui remet en cause la laïcité dans son expression juridique. Certains mouvements dits « laïques » considèrent que la France est toutefois beaucoup trop tolérante dans son devoir de garantir l'exercice des cultes.

La Neutralité dans la fonction publique

En France, la neutralité garantit le pluralisme
Dans le secteur public, il existe un principe de neutralité qui se caractérise par l'interdiction de manifester sa liberté de culte pour les fonctionnaires de l'état. Cela vise à garantir la liberté des usagers dans le service public en sortant de l'influence présumée des convictions particulières des fonctionnaires.
Le principe de neutralité peut par ailleurs être étendu et intégré dans les règlements intérieurs des structures privées de type association dont les missions qui leur sont confiées sont normalement celle de l'Etat (Régime de la Délégation de Service Public).

Les usagers

Ils ne peuvent être concernés par ce principe de neutralité.
Toutefois la loi de 2004 (port du voile interdit pour les élèves jusqu'au lycée dans l'éducation nationale) remet en cause ce principe…

Dans le secteur privé

Le port du voile ne peut pas être considéré comme prosélytiste s'il ne s'accompagne pas d'un comportement. Le fait qu'un « anti-religieux » se trouve déranger par la présence d'un signe religieux ne peut conduire légalement à vouloir poser un principe de neutralité.
La loi pose une limite, celle de l'ordre public (quand on a des éléments objectifs, connus et antérieurs qui indiquent qu'une situation peut dégénérer).
Par ailleurs et pour les salariés, le principe de neutralité peut être rattaché à une fonction ou une mission spécifique :
Article L 1321-2-1 du Code du Travail (issu de la Loi Travail qui vient d'être adoptée) indique désormais : « Le règlement intérieur peut contenir des dispositions inscrivant le principe de neutralité et restreignant la manifestation des convictions des salariés si ces restrictions sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché. »

Le bénévole

Il n'existe pas de catégorie intermédiaire entre usagers et salariés. Les bénévoles sont légalement considérés comme des usagers pour lesquels le principe de neutralité n'est pas applicable.

Le film "La Ruche"

Carte blanche donnée a Lionnel Retournaz, réalisateur suivi d'un débat animé par Jacques Varache de l'I.R.P.A

RÉACTIONS LIBRES

- J'aime beaucoup la façon de filmer, par exemple les enfants sont filmés au niveau de l'enfant, après j'ai trouvé le film très axé sur la culture, un volet corps un peu, par rapport au nombre d'adhérents un peu sous représentés.

- On ne voit pas les jeunes : la tranche ado et jeune, elle n'y est pas.

Lionel : je n'ai pas privilégié la représentation pure. Cette question de qu'est ce qu'on fait avec le secteur jeunes, a été soulevée avec humour même si ce n'est pas présent totalement. Le film est subjectif. Jai centré le film sur le lieu MJC mais pas sur les extérieurs, ça joue peut être.
Il y aura toujours des choses qui ne seront pas représentées.

- Y'a deux moments que j'ai bien aimé, étudiantes sur son mémoire, réflexion intelligente sur la liberté et l'autonomie. J'ai trouvé intéressant les échanges proposés.

Jacques interroge de savoir si ce type d'échanges est intéressant, de savoir si cela existe dans la MJC ?

- Oui ça existe

- Moi j'ai aimé dans le film cette envie, cette émotion et la réflexion sur le sens et le projet de la MJC. J'ai trouvé intéressant de savoir le point de vue des adhérents, que mettent-ils dans la MJC, comment ils la perçoivent.

- Parfois quand on organise un événement, des gens viennent en bénévoles alors qu'ils ne sont pas adhérents, comment communique-t-on pour rendre conscient que l'adhésion peut signifier un engagement

- dans cette MJC, je connais des personnes qui sont bénévoles et ne participent à aucune activité, elles ne payent pas d'adhésion mais viennent quand même filer un coup de main.

- J'ai vu le travail de réflexion pour que la MJC soit ouverte mais on ne voit pas les adhérents qui viennent spontanément apporter leurs aides.

Lionel : je n'étais là que trois semaines donc j'ai essayé de sortir l'essence de ce que j'ai trouvé en trois semaines. Je n'avais pas envie d'être dans le format de suivre un personnage en particulier ni de faire des interviews.

Jacques : la remarque de Lionel est intéressante, s'il ne pouvait le montrer dans son film, comment peut-on montrer les adhérents, les valoriser ?

- Les bénévoles que je connais, peut être qu'elles sont en attente et ne voient rien en face, je vois surtout des adhérents venir faire une activité et repartir et puis c'est fini. Alors que les bénévoles non.

- On voit bien la réflexion d'ouvrir la maison mais c'est peut être pas parlant pour les gens qui sont en dehors de la MJC ?

- Moi j'ai beaucoup aimé le film. Ce qui me touche entre autre c'est que la MJC est un lieu d'épanouissement en lui-même, que les gens prennent plaisir et vous avez su le partager. Plaisir des activités et plaisir de partager des temps avec les autres, peut être même le plaisir de travailler aussi.

- Y'a des adhérents qui rentrent et c'est leur droit, les autres peuvent voir affiches flyers, si on a envie on regarde. La communication se fait bien, je trouve cela ouvert et libre à tous.

Lionel : pour rebondir sur cette idée de plaisir, même les gens qui font des activités qu'ils pourraient faire ailleurs, viennent à la MJC par choix. Ils ne viennent pas par hasard.

- C'est mon choix mais je conçois que d'autres ne viennent que pour ça.

- Les personnes qui voient qu'il faut des bénévoles ne savent pas forcément à qui s'adresser. Elles voient les besoins mais ne savent pas à qui s'adresser pour proposer leurs services.

Elise : ça me semble difficile de faire association à plus de deux mille adhérents à la MJC, créer une communauté de bénévoles c'est difficile et impliquer tout le monde serait difficile.

- Sur le film, on voit l'oeil du cinéaste qui nous fait voir bonheur de vivre ensemble, maison où on se sent bien. Deuxième chose, moi qui suis là, qui connaît l'historique, les mêmes questions se posaient il y a trente ans, l'adhésion, le sens du bénévolat, l'éduc pop, c'est toujours les mêmes questions. Intéressant de redéfinir entre nous le sens du vivre ensemble.

- Question consciente de l'homme et de la femme dans la société.

- Vous posiez le sens du bénévolat, on faisait des séminaires, projets etc…sens de l'engagement de l'homme…

- Dans ce film j'ai l'impression qu'on est bien dans cette MJC,

- Moi j'ai beaucoup aimé le titre « la ruche », ça fait trois ans que je bosse ici, on en découvre tous les jours, c'était un plaisir de découvrir des activités qu'on voit pas et imaginer celles qu'on n'a pas vues.

Lionel : quand j'ai pris les plannings pour faire mon choix, ce ne fut pas évident, dès lors qu'il pouvait y avoir cinq activités en même temps.
Même dans le peu de temps où j'étais là, j'ai fait le choix de revenir plusieurs fois dans une activité pour aller plus loin et donc j'ai choisi d'en laisser certaines de coté. J'ai gardé cette image emblématique des inscriptions.

Jacques : par rapport à cette présentation, on parlait de jeunes qui manquaient, y'a-t-il d'autres pistes que vous auriez aimé voir être développées ?

- La relation aux quartiers, le territoire, la Guillotière… Il n'ya a pas d'identité territoriale présente dans le film. La Guillotière c'est différent de Jean Macé.

- Par rapport au territoire, Gerland et les activités à la maison Ravier ne sont pas présentes du tout. Le territoire aurait pu apparaitre dans les discussions même en ne filmant que dans la MJC.

- Moi quand je suis arrivé sur Lyon il y a deux ans, j'ai d'abord trouvé la MJC avant de trouver mon logement.

Jacques : Cette différence de quartier semble une dimension qui parait importante ?

- On sait que principalement les adhérents viennent chez nous pour la proximité, d'ailleurs quand on change le lieu d'une activité certains y renoncent, on accueille aussi des gens d'autres quartiers.

- Pour les spectacles les gens viennent de partout ou par d'autres réseaux.

- Si on veut que les gens viennent il faut être ouvert à tout le monde.

- Nous sommes un lieu d'accueil des citoyens, moi ça ne me gène pas que le public ne soit pas adhérent car notre objectif n'est pas de faire adhérer, mais d'ouvrir les regards, d'amener les gens à se questionner.

- Le but n'est pas d'adhérer mais de s'épanouir.

Lionel : j'espère que ça peut dépasser l'espace de la MJC.

- Je me demande si dans cinquante ans, si on revoit ce film, on comprendra le vocabulaire ? Le dialogue sur la sortie des jeunes est très contemporain.

- Je trouve une constance du vocabulaire, engagement, adhésion etc… constance dans le fond.

- Même si les expressions ne sont pas les mêmes, elles sont plus spontanées aujourd'hui.

- On venait pour faire une activité, on vient plus pour s'épanouir et être ensemble.

- Y'a que les pros qui réfléchissent et débattent de tout cela ? Les discussions sur le sens, les bénévoles ne se les posent pas ?

Lionel : je n'ai pas eu trop de moments pour filmer des bénévoles, à part aux adhésions, mais je n'ai pas vu de choses qui parlaient de cela à ce moment.

Jacques : Manque-t-on de bénévoles a la MJC ?

- Oui dans les instances.

- Nous les instances ont lieu quand il n'y a plus d'adhérents à la MJC. Les membres du CA s'investissent et instaurent la dynamique mais nous ne sommes que bénévoles et on cherche à faire le lien entre réalité de terrain et nos envies.

- On est invisibles car on n'est pas présents en même temps, les gens ne nous connaissent pas et on ne se voit pas.

- Le CA aurait accepté d'être filmé mais ce n'était pas au moment où Lionel filmait.

- Elise en parle en disant que nous sommes une association mais est-ce que les gens le savent vraiment, on ne le fait pas beaucoup savoir et valoir…

- Le film nous a permis de voir qu'on était invisible au CA.

Elise : les scènes des lectures colériques sont faites par des bénévoles mais on ne le sait pas.

Lionel : il y a différents degrés de lecture, des enfants clown qui parlent d'huissiers de justice, ça parle à deux niveaux : une petite fille douée mais dit par un enfant «huissier de justice !» ça dit quelque chose des valeurs de la maison.

- Je trouve que c'est un beau film, j'ai aimé redécouvrir un lieu d'apprentissages divers et variés. L'apprentissage est posé comme une action très concrète : que peut-on apprendre aux autres, que peut- on apprendre, qu'a-t-on envie d'apprendre ?

Lionel : ces questions là habitent les scènes qu'on est en train de voir.
C'est une petite histoire du lieu.

- C'est du concret au delà des questions qu'on se pose depuis cinquante ans !

- Pas beaucoup d'hommes filmés du coup représentatifs de ce que dit Bruno dans le film.

Elise : l'avenir c'est la femme !...

Propositions issues des échanges

avec les adhérents lors de l'Assemblée Générale en mars 2017 animée par la Scop l'ORAGE

Prochain défi, le nouveau projet associatif sera davantage lu que l'ancien

• Présentation ludique et festive du projet associatif
• Mettre le projet associatif sur le site de la MJC
• Appel aux participants pour écrire le projet
• Document synthétique adapté à chaque acteur de la MJC/Le mettre au dos des bulletins d'adhésion.
• Supports (vidéos, affiches) pour matérialiser le projet
• Utiliser le théâtre forum pour écrire le projet

La MJC est une trop grosse structure

• Diversifier les modes d'inscription (internet). Fractionner les inscriptions selon les activités
• Augmenter les créneaux d'activités en journée
• Investir d'autres lieux (gymnase, piscine)
• Rester dans la proximité, aller à la rencontre des gens (marchés)

De consommateurs d'activités à membre du CA, un chemin semé d'embûches

• Rendre visible l'ordre du jour (dates et enjeux) et les relevés de décision du CA (web, affichage)
• Organiser des rencontres entre les adhérents et les membres du CA pour démystifier et humaniser
• Proposer une entrée progressive au sein du CA par parrainage au sein du CA et ouvrir certaines séances/commissions
• Former les nouveaux administrateurs
• Mettre en avant les valeurs associatives de la MJC (carte d'identité des valeurs) et développer le sentiment d'appartenance.

On ne répond pas aux besoins des habitants mais à ceux qui viennent déjà à la MJC

• Inclure la mission de développer les liens entre les structures du quartier
• Mensualiser le paiement de son activité
• Baby-foot et activités informelles avec un lieu dédié en libre accès + salle de jeunes (point info jeunesse)
• Devenir les « témoins de Jéhovah » de la MJC
• Communiquer
• Investir l'espace public
• Développer des actions dans les locaux annexes à la MJC pendant les vacances scolaires
• Trouver de l'argent. En dehors d'une dépendance à la ville (par ex : dons défiscalisés, fondations)

On passe plus de temps à parler d'organisation que du fond, des valeurs, des missions

• Adapter nos locaux à la demande et se créer de nouveaux espaces
× Adapter l'offre à nos équipements
× Construire une offre en fonction du projet associatif
× Mieux informer pour pouvoir se mobiliser (création d'un comité)
× Présentater le projet associatif aux adhérents

Abécédaire de la MJC

Nous vous proposons quelques définitions de termes issus du PASS.

Bénévoles

Personnes plus nombreuses qu'on ne le croit généralement, qui adhèrent à un projet et qui, à la mesure de leur temps et de leurs moyens, contribuent à sa réalisation ; mais sans autre gratification que le plaisir de « faire ensemble», et la reconnaissance et l'amitié des autres participants au projet.
À la MJC Jean-Macé, il peut s'agir d'aider à l'organisation d'un événement, de tenir le bar lors d'une représentation théâtrale ou d'un concert, de participer aux inscriptions en début d'année, de faire du soutien scolaire, … et plein d'autres choses encore, jusqu 'à participer au Conseil d'Administration.

Coopération

S'oppose à guerre ou compétition. L'esprit de coopération consiste à croire qu'on avance plus vite et surtout mieux en coopérant avec d'autres, différents de soi, plutôt qu'en essayant d'être efficace seul.

Culture

Alors là, c'est la bouteille à l'encre !
Pour certains c'est absolument inutile ;
Pour d'autres ça sert à briller en société ;
Pour d'autres encore cela représente les us et coutumes et les croyances d'une société ;
Pour d'autres enfin cela recouvre tout ce qui a trait aux relations entre les hommes (et

les femmes !), ce qu'ils(elles) apprennent, transmettent, créent, produisent.
Pour nous, se cultiver c'est apprendre ce que nous ne savons pas encore et que d'autres savent peut-être, essayer de comprendre pourquoi nous vivons le monde où nous vivons, découvrir diverses manières de voir, de penser, de faire.

Éducation Populaire
De nombreuses définitions existent.
Wikipédia propose : « courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social »
Et encore « mouvements qui militent pour le développement individuel des personnes et le développement social (dans un quartier, une ville, etc.) afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société. »
Pas mal, non ? Allez on adopte !

Étranger
Humain très proche de nous, même si pas tout à fait identique

Jeune
Catégorie d'age indéterminé, la jeunesse se caractérisant surtout par la curiosité, l'ouverture et le dynamisme

Laïcité
La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes (art. 1, loi 1905) – sauf « trouble à l'ordre public »
La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. (Art. 2)
L'État est impartial et neutre à l'égard des confessions religieuses. Les personnes et institutions représentant l'État ou ayant Délégation de Service Public ne doivent pas manifester leur propre conviction.
Ces principes nous vont bien.

Maison
Lieu physique ou virtuel où se rassemblent des personnes ayant l'intention de faire un bout de chemin ensemble. Une maison peut être ouverte ou fermée. Nous préférons qu'elle soit ouverte.
Espace : Endroit où l'on parque les jeunes pour qu'ils n'embêtent pas les vieux

Ressource
Lieu dont chacun de nous dispose et donnant la possibilité d'entrer en action

Parole
Bruit censé être sensé.

Communication
Ensemble de signes et de sons adressés à une tierce personne et destinés à être compris... ou pas.

MAINTENANT C'EST À VOUS DE JOUER !!

Proposez-nous vos définitions de ces mots ou d'autres : convivialité, apprentissage, mixité, plaisir, échange, collectif...

Remplissez le bon sur la page et déposez le à l'accueil ou dans la boîte vers le bar.

Mon abécédaire de la MJC

Le mot :

Ma définition :

www.mjcjeanmace.fr
Accueil@mjcjeanmace.fr
/MJCJeanMaceLyon7
@MJCJeanMace
À bientôt